



**FRONTENAY
ROHAN-ROHAN**
de nature et d'histoire

Bureau du Maire
olivier.poiraud@frontenay-rohan-rohan.fr

Frontenay-Rohan-Rohan, le 2 septembre 2024

A l'attention de Mmes & MM. CHAUFFIER, LAURENT, ALLEAU, GOMIT, GABILLIER, DEGORCE, GERRARDOT DE SERMOISE, SAIVRES, BARILLOT, RIGAUDEAU, TOURNEUR, GODEAU, RIBEYRON, MALINAUSKA, KOSINSKI, BANCHEREAU, ADAM, DIE, GALENNE, POURNIN, LASNE, GONNORD.

Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du conseil municipal qui se tiendra :

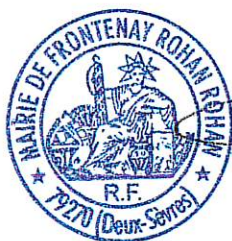
Le LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024 à 20 h 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- ✂ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 3 juillet 2024
- ✂ Compte rendu des décisions prises par le Maire
- ✂ Budget 2024 – Décision modificative n°2 & Subvention de fonctionnement SEP « Art du Fil »
- ✂ Redevances occupation du domaine public – tarifs du marché et règlement
- ✂ Renouvellements et transferts de baux ruraux
- ✂ Travaux pour exhumations 2024
- ✂ Conservation antependium de l'église
- ✂ Avenants convention d'objectifs et de financement CAF
- ✂ Contribution au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
- ✂ Rapports annuels 2023
- ✂ Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,
Olivier POIRAUD

----- ✂ -----
PROCURATION

Je soussigné (e),, Conseiller Municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan, ne pouvant participer au Conseil Municipal du 9 septembre 2024, donne procuration à pour le vote des différentes délibérations proposées au cours du conseil municipal désigné ci-dessus. Les décisions prononcées lors de ce conseil municipal seront définitives et ne pourront pas faire l'objet de recours. Fait à Frontenay-Rohan-Rohan, le, pour servir ce que de droit.

Signature,